

manuel

Pierre Brunet
Francis Hamon
Michel Troper

DROIT CONSTITUTIONNEL

44^e édition
2023-2024

LGDJ un savoir-faire de
Lextenso

Pierre Brunet

Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Membre de l'Institut Universitaire de France

Francis Hamon

Professeur émérite de la Faculté Jean Monnet
(Université de Paris-Saclay)

Michel Troper

Professeur émérite de l'Université de Paris Nanterre
Membre de l'Institut Universitaire de France

DROIT CONSTITUTIONNEL

44^e édition

2023-2024

© 2023, LGDJ, Lextenso
1, Parvis de La Défense
92044 Paris La Défense Cedex



www.lgdj-editions.fr
EAN : 9782275130712
ISSN : 0990-3909
Collection : Manuels

Avertissement

Ce livre est la 44^e édition du manuel de droit constitutionnel, dont les premières éditions jusqu'à la 20^e ont été rédigées par Georges Burdeau. Ce livre était devenu un classique. Georges Burdeau avait fait l'honneur à Francis Hamon et Michel Troper de leur demander de préparer la 21^e édition et les suivantes et Pierre Brunet s'est joint à eux en 2023.

Depuis la 21^e édition, la science du droit constitutionnel et le droit constitutionnel lui-même ont connu une évolution considérable, dont il nous a fallu rendre compte et l'ouvrage a été profondément remanié. Néanmoins, si son contenu est aujourd'hui très sensiblement différent, nous avons toujours procédé dans un souci de fidélité à l'esprit dans lequel Georges Burdeau avait conçu ce manuel et qu'il exposait dans la préface de la 20^e édition : construire une théorie susceptible de servir d'instrument pour l'analyse du droit constitutionnel positif.

Pierre BRUNET
Francis HAMON
Michel TROPER

Avant-propos

Les manuels de droit constitutionnel sont très nombreux et variés. Si les questions traitées sont les mêmes, les approches et les doctrines peuvent être profondément différentes.

Ces différences s'expliquent : en effet, ce que l'on appelle la science du droit constitutionnel n'est pas seulement une somme de connaissances. C'est aussi un ensemble de problèmes auxquels les réponses les plus diverses peuvent être apportées. La pertinence et la cohérence de ces réponses dépendent de la rigueur du raisonnement qui les justifie. Et il est au moins aussi important d'acquérir la maîtrise du raisonnement que de retenir les grands traits des systèmes constitutionnels.

L'un des moyens d'y parvenir est de confronter sur chaque question les thèses de plusieurs auteurs. Cette confrontation ne peut cependant être fructueuse que si l'on prend en compte tous les présupposés explicites ou implicites des raisonnements. Les plus importants tiennent au langage. Bien des différences doctrinales peuvent s'éclairer et bien des problèmes se dissiper, dès lors qu'on s'aperçoit qu'ils tiennent principalement aux usages linguistiques. La maîtrise du raisonnement suppose donc la maîtrise d'un langage et c'est pourquoi, dans la première partie du présent ouvrage, un soin particulier a été apporté à la définition des concepts fondamentaux.

Si le droit constitutionnel était formé, comme on l'imagine parfois, d'un petit nombre de principes fixes et établis, que l'on pourrait combiner de diverses manières et à partir desquels on pourrait déduire toutes les règles particulières, la difficulté résiderait avant tout dans l'exposé et la compréhension des principes, et il suffirait de partir de quelques définitions pour procéder ensuite de manière linéaire. Mais, il n'en va pas ainsi et le contenu des principes emprunte toujours aux règles qui sont censées en découler. Les étudiants doivent admettre que l'ordre des chapitres a quelque chose d'arbitraire et que la compréhension des premiers suppose parfois la connaissance des autres. On ne saurait donc trop conseiller de revenir sur les premiers chapitres après la lecture de l'ensemble.

Une bonne méthode consiste à faire des allers et retours entre la partie générale et les chapitres particuliers.

Il n'y a pas en matière juridique de science certaine et l'exposé du droit constitutionnel dépend des interprétations qu'on en donne et de la méthode que l'on adopte. Celles des trois coauteurs de cet ouvrage ne sont pas toujours identiques à celles des autres auteurs de manuels, mais ils sont pour ce qui les concerne d'accord sur l'essentiel. Dans le cas exceptionnel où cet accord n'existerait pas, ils le préciseraient dans une note infrapaginale signée de l'un d'eux seulement. L'art du juriste réside avant tout dans la confrontation des arguments. C'est pourquoi les étudiants devraient s'efforcer de compléter l'étude du manuel par la lecture de certaines au moins des publications auxquelles il renvoie.

Pour faciliter la recherche, nous avons choisi d'utiliser les conventions du *Chicago Manual of Style*, qui permettent de limiter le volume des références contenues dans le texte. Chacune de ces références est donnée selon le modèle suivant :

(Kelsen, 1962, p. 237).

On se reportera alors à la bibliographie, qui figure à la fin de chaque chapitre, pour y trouver les indications complètes ou, s'agissant d'ouvrages généraux, à la bibliographie qui figure en tête du livre.

KELSEN Hans (1962), *Théorie pure du droit*, Paris, Dalloz, trad. fr., Ch. Eisenmann.

Cela signifie que pour effectuer une recherche bibliographique sur un sujet donné, il faut d'abord rechercher les références dans les parties du texte où ce sujet est traité.

Nous nous sommes cependant écartés de cette convention pour ce qui concerne le *Traité de science politique* de G. Burdeau, auquel nous renvoyons à maintes reprises, sans mention de date, mais en indiquant le numéro du volume et ceux des paragraphes.

Sommaire

Avertissement	5
Avant-propos	7
Principales abréviations	17
Bibliographie générale	19
Introduction Le droit constitutionnel	25
Section 1. Le droit constitutionnel, ensemble de normes	25
§ 1. Le droit comme système de normes	25
§ 2. Le droit constitutionnel comme sous-système	31
Section 2. Le droit constitutionnel comme science	42
§ 1. Jusnaturalisme et positivisme	42
§ 2. Droit constitutionnel et science politique	46

PREMIÈRE PARTIE – THÉORIE GÉNÉRALE DE L'ÉTAT

Chapitre 1. La Constitution	55
Section 1. Les sources du droit constitutionnel	55
§ 1. La hiérarchie des sources de la constitution matérielle	57
§ 2. Les types de faits producteurs de droit	66
Section 2. Le contrôle de la suprématie de la Constitution	77
§ 1. Légimité du contrôle de constitutionnalité	78
§ 2. Les formes du contrôle de constitutionnalité	81
§ 3. Le rôle des cours constitutionnelles dans le jeu politique	88
Chapitre 2. Le pouvoir	93
Section 1. Le cadre : l'État	93
§ 1. L'État et le droit	94
§ 2. L'État et l'espace, les formes d'organisation de l'État	97
Section 2. Les formes d'organisation du pouvoir	102
§ 1. Les formes de gouvernement	103
§ 2. Le principe de la séparation des pouvoirs	109
§ 3. Les régimes politiques	116
Section 3. Les techniques d'exercice du pouvoir	131
Sous-Section 1. Les fonctions de l'État	131
§ 1. La fonction législative	133
§ 2. La fonction exécutive	147
§ 3. La fonction juridictionnelle	160
§ 4. Les pouvoirs de crise	164

Sous-Section 2. La désignation des gouvernants : le scrutin	167
§ 1. Le droit de suffrage	167
§ 2. Les différents modes de scrutin	169
§ 3. Le choix d'un mode de scrutin	181
Section 4. Les justifications du pouvoir	185
§ 1. La représentation	186
§ 2. La souveraineté	195

DEUXIÈME PARTIE – LES PRINCIPAUX RÉGIMES CONSTITUTIONNELS ÉTRANGERS

Chapitre 1. Les régimes parlementaires	211
Section 1. Le régime britannique	211
§ 1. Les sources du droit constitutionnel britannique	214
§ 2. Les organes	218
§ 3. Le fonctionnement du système	230
§ 4. La dévolution	237
§ 5. Le parlementarisme dans le Commonwealth britannique	239
Section 2. Quelques variantes du régime parlementaire	243
§ 1. Le régime parlementaire en Allemagne (GAILLET, HOCHMANN 2019) ..	244
§ 2. Le régime parlementaire en Italie	252
§ 3. Le régime parlementaire en Espagne	261
§ 4. Le parlementarisme japonais	267
Chapitre 2. Le système constitutionnel des États-Unis	275
Section 1. Les organes	276
§ 1. Le Congrès	276
§ 2. Le président	287
§ 3. La Cour suprême	297
Section 2. Les rapports politiques	304
§ 1. Le fédéralisme	304
§ 2. Les rapports entre organes	307
Section 3. L'inexportabilité du système constitutionnel américain .	309
Chapitre 3. Les États de l'Europe centrale et orientale	315
Section 1. Les États d'Europe centrale et orientale jusqu'en 1989 .	316
§ 1. L'URSS	316
§ 2. Les démocraties populaires	319
§ 3. Les signes de dysfonctionnement	319
Section 2. La situation depuis la fin de l'Union soviétique	321
§ 1. La Russie	322

§ 2. La situation dans les anciennes démocraties populaires et les Républiques de l'ex-URSS	329
§ 3. Les variantes du régime socialiste hors d'Europe	334
Chapitre 4. L'Union européenne	343
Section 1. Les institutions	348
§ 1. Le Parlement européen	348
§ 2. Le Conseil européen	349
§ 3. Le Conseil	350
§ 4. La Commission européenne	350
§ 5. La Cour de justice (CJUE)	351
Section 2. Les compétences	352
Section 3. Quelques problèmes constitutionnels liés à la construction européenne	353
§ 1. Le fédéralisme	353
§ 2. La démocratie	357

TROISIÈME PARTIE – APERÇU SOMMAIRE D'HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE DE LA FRANCE

Chapitre 1. Les Constitutions de la Révolution et de l'Empire ..	369
Section 1. L'œuvre de l'Assemblée nationale constituante	369
§ 1. La Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789-1791	370
§ 2. La Constitution du 3 septembre 1791	371
Section 2. Les Constitutions de la Convention	379
§ 1. La Constitution de 1793	380
§ 2. La Constitution du 5 fructidor an III	381
Section 3. Le Consulat et l'Empire	383
§ 1. La Constitution du 22 frimaire an VIII	383
§ 2. Les modifications de la Constitution de l'an VIII	385
Chapitre 2. La monarchie parlementaire	391
Section 1. La Charte du 4 juin 1814	391
§ 1. Caractères généraux	391
§ 2. Les pouvoirs publics	392
§ 3. La pratique politique introduit le régime parlementaire	393
Section 2. La Charte du 14 août 1830	394
Chapitre 3. L'avènement du suffrage universel	397
Section 1. La Constitution du 4 novembre 1848	397

Section 2. Du Prince-président au régime impérial 1852-1870	399
§ 1. La Constitution du 14 janvier 1852	399
§ 2. L'Empire	401
§ 3. Le sénatus-consulte du 21 mai 1870	401
Chapitre 4. La III^e République	403
Section 1. L'élaboration des lois de 1875	403
§ 1. Le gouvernement de l'Assemblée nationale	404
§ 2. Les lois constitutionnelles de 1875	406
Section 2. L'organisation des pouvoirs publics	409
§ 1. Le Parlement	409
§ 2. Le pouvoir exécutif	412
Section 3. Le fonctionnement des pouvoirs publics	416
§ 1. La législation	417
§ 2. Le jeu du régime parlementaire dans le cadre de la Constitution de 1875	420
§ 3. Les déformations du régime parlementaire par la pratique politique	423
Chapitre 5. Les institutions politiques françaises de 1940 à 1946	427
Section 1. Le gouvernement de « l'État français »	427
§ 1. L'acte dit « loi constitutionnelle » du 10 juillet 1940	428
§ 2. L'organisation constitutionnelle du gouvernement de Vichy	429
Section 2. L'organisation de la continuité républicaine dans la France libre	431
Section 3. Les gouvernements provisoires et la préparation de la Constitution de 1946	432
§ 1. Le premier gouvernement provisoire	433
§ 2. Le régime provisoire de la loi constitutionnelle du 2 novembre 1945	434
§ 3. Le projet de Constitution du 19 avril 1946	437
§ 4. Le régime politique	438
Chapitre 6. La IV^e République	443
Section 1. Notions générales	444
§ 1. Caractères de la Constitution de 1946	444
§ 2. La philosophie politique et sociale du régime	444
Section 2. L'organisation des pouvoirs publics	446
§ 1. Le Parlement	446
§ 2. Le pouvoir exécutif	451
Section 3. Le fonctionnement des pouvoirs publics	455

§ 1. La législation	455
§ 2. Les rapports entre les pouvoirs publics	457

QUATRIÈME PARTIE – LES INSTITUTIONS DE LA V^e RÉPUBLIQUE

Chapitre 1. Le cadre	465
Section 1. Origines et évolution de la V ^e République	465
Sous-Section 1. Le problème de la réforme constitutionnelle en 1958	465
§ 1. Les maux	465
§ 2. Les remèdes	466
Sous-Section 2. Préparation et adoption de la Constitution	469
§ 1. Le retour au pouvoir du général de Gaulle	469
§ 2. La loi constitutionnelle du 3 juin 1958	471
§ 3. L'élaboration du projet	474
§ 4. Le référendum constituant du 28 septembre 1958	477
Sous-Section 3. La Constitution et son application	479
§ 1. La nature des institutions	479
§ 2. Les institutions et la conjoncture politique	481
Sous-Section 4. Les principes d'indivisibilité de la République et de la souveraineté nationale	493
§ 1. La République et ses collectivités composantes	494
§ 2. La République et l'Union européenne	499
Sous-Section 5. La rigidité constitutionnelle	506
§ 1. La révision dans le cadre de l'article 89	506
§ 2. La révision en dehors du cadre de l'article 89	509
Section 2. Le suffrage et l'encadrement de la vie politique	513
Sous-Section 1. Le corps électoral	513
§ 1. La composition du corps électoral	513
§ 2. Les conditions d'exercice du droit de vote	517
§ 3. Les modalités de l'exercice du droit de vote	518
§ 4. Le problème des « discriminations positives » en matière électorale	520
Sous-Section 2. L'encadrement partisan	522
§ 1. Le statut des partis politiques	522
§ 2. L'évolution du système des partis	533
Sous-Section 3. Les principales votations politiques	535
§ 1. Les élections législatives	535
§ 2. L'élection présidentielle	552
§ 3. Le référendum	567

Sous-Section 4. La moralisation de la vie politique	584
§ 1. Le choix des collaborateurs	585
§ 2. Le pouvoir des parlementaires en matière de dépenses	585
§ 3. La prévention des conflits d'intérêts	586
Chapitre 2. Les organes	589
Section 1. Le statut du président de la République	589
§ 1. Durée et renouvellement des fonctions	589
§ 2. Responsabilité politique ou pénale du président	593
§ 3. Les pouvoirs du président	601
Section 2. Le gouvernement	624
§ 1. L'organisation du gouvernement	624
§ 2. Le statut des membres du gouvernement	630
§ 3. Les attributions du gouvernement	637
Section 3. Le Parlement	643
Sous-Section 1. Composition du Parlement	644
§ 1. L'Assemblée nationale	644
§ 2. Le Sénat	645
Sous-Section 2. La protection de l'exercice du mandat parlementaire	652
§ 1. Les moyens matériels des parlementaires	652
§ 2. Les incompatibilités et la limitation des cumuls	654
§ 3. La situation patrimoniale et les intérêts des parlementaires	659
§ 4. Les immunités parlementaires	660
Sous-Section 3. Organisation et fonctionnement des Chambres	663
§ 1. Les sessions	664
§ 2. Les organes du travail parlementaire	667
§ 3. La séance	676
Sous-Section 4. Le Conseil économique, social et environnemental (CESE)	682
Section 4. Les rapports entre les pouvoirs	685
Sous-Section 1. Le contrôle informatif	685
§ 1. Les questions	686
§ 2. Les commissions d'enquête et les missions d'information	688
§ 3. Les propositions de résolution	691
§ 4. La notion d'évaluation des politiques publiques	697
Sous-Section 2. La responsabilité ministérielle	698
§ 1. La responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale	699
§ 2. L'absence de responsabilité du gouvernement devant le Sénat	706
Sous-Section 3. Le contrôle parlementaire en période de crise	707
Sous-Section 4. Le droit de dissolution	711

Chapitre 3. Types de normes et compétences normatives	717
Section 1. Les normes dotées d'une autorité supérieure à celle des lois	717
§ 1. Les normes constitutionnelles	718
§ 2. Les normes internationales	719
Section 2. Les normes législatives et réglementaires	734
§ 1. La fonction normative de la loi	735
§ 2. La séparation du domaine législatif et du domaine réglementaire	737
Section 3. L'élaboration de la loi dans le cadre parlementaire	749
§ 1. Les lois ordinaires	749
§ 2. Les procédures législatives spéciales	771
§ 3. Le problème de l'inflation législative	782
Section 4. L'élaboration de la loi en dehors du cadre parlementaire	783
§ 1. La législation gouvernementale : les ordonnances de l'article 38	784
§ 2. La législation populaire : les lois adoptées par la voie du référendum	791
§ 3. La législation présidentielle : les décisions prises en application de l'article 16	793
Chapitre 4. Justice et Constitution	797
Section 1. Le Conseil constitutionnel	798
Sous-Section 1. Composition et organisation du Conseil constitutionnel	798
Sous-Section 2. Les compétences du Conseil constitutionnel	807
§ 1. Le contrôle abstrait	810
§ 2. Le contrôle concret : la question prioritaire de constitutionnalité	821
Sous-Section 3. Le développement du rôle du Conseil constitutionnel	837
§ 1. L'assouplissement de la saisine	838
§ 2. La richesse des normes de référence	839
§ 3. La gradation savante des verdicts	844
§ 4. L'impact de la jurisprudence du Conseil constitutionnel	846
Section 2. Les juridictions judiciaires et administratives	860
§ 1. L'autorité judiciaire	861
§ 2. Les juridictions administratives	868
Section 3. Le Défenseur des droits	869
Index	875

Principales abréviations

AA. VV.	Auteurs divers
AJDA	Actualité Juridique Droit Administratif
C	Constitution
Cs	Revue « Constitutions »
Cons. const.	Conseil constitutionnel
CCC	Cahiers du Conseil constitutionnel (v. aussi NCCC « Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel »)
CESE	Conseil économique, social et environnemental
CJCE	Cour de justice des Communautés européennes
CJUE	Cour de justice de l'Union européenne
CNCCFP	Commission des Comptes et Campagne et des Financements Politiques
CE	Conseil d'État
CEDH	Convention européenne des droits de l'Homme
C. élect.	Code électoral
C. pén.	Code pénal
CSA	Conseil supérieur de l'audiovisuel
CSM	Conseil supérieur de la magistrature
D.	Dalloz
Doc. Fran.	Documentation française
DROM	Département et région d'outre-mer
FSNP	Fondation Nationale des Sciences Politiques
GA	Long, Weil et Braibant, <i>Les Grands Arrêts de la Jurisprudence administrative</i> , 14 ^e éd., Paris, Dalloz, 2003
GD	Favoreu et Philip, <i>Les Grandes Décisions du Conseil constitutionnel</i> , Paris, Dalloz, 12 ^e éd., 2003
IRFM	Indemnité représentative de frais de mandat
JCP	JurisClasseur Périodique – La Semaine Juridique
JO	<i>Journal officiel</i>
L.	Loi
LO	Loi organique
LCEFP	Loi-cadre d'équilibre des finances publiques
LR	Les Républicains
LREM	La République En Marche
NCCC	Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel
NED	Notes et Études Documentaires
NUPES	Nouvelle Union populaire écologique et sociale
PA	Petites affiches
PECO	Pays d'Europe centrale et orientale
PFRLR	Principes fondamentaux reconnus par les lois de la République
POL	Politeia (Cahiers de l'Association Française des Auditeurs de l'Académie Internationale de Droit Constitutionnel)

PUAM	Presses universitaires d'Aix-Marseille
PUF	Presses universitaires de France
QPC	Question prioritaire de constitutionnalité
R.	Règlement
RA	Revue administrative
RDP	Revue du Droit Public et de la Science Politique
RFDA	Revue Française de Droit administratif
RFDC	Revue Française de Droit constitutionnel
RFSP	Revue Française de Science politique
RJP	Revue Juridique et Politique
RPP	Revue Politique et Parlementaire
Rec.	Recueil des décisions du Conseil d'État ou des décisions du Conseil constitutionnel
RSA	Regards sur l'actualité
S.	Sirey
TCE	Traité sur la Communauté européenne
TVII	TITRE VII (anciennement Cahiers du Conseil Constitutionnel)
TSCG	Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance économique et financière
TUE	Traité sur l'Union européenne

Bibliographie générale

Ouvrages généraux

1. Traités

BARTHÉLÉMY J. et DUEZ P. (1985), *Traité de droit constitutionnel*, 2^e éd. [1933], Paris, Economica, rééd., nouv. rééd. 2004, Paris, Éditions Panthéon-Assas.

BURDEAU G., *Traité de science politique*, Paris, LGDJ.

T. I. – *Présentation de l'univers politique*, 1980, 3^e éd., vol. 1, *Société politique et droit* ; vol. 2, *Le pouvoir politique*.

T. II. – *L'État*, 3^e éd., 1980.

T. III. – *La dynamique politique*, 3^e éd., vol. 1, *Les Forces politiques*, 1982 ; vol. 2, *La dialectique de l'ordre et du mouvement*, 1981.

T. IV. – *Le statut du pouvoir dans l'État*, 3^e éd., 1984.

T. V. – *Les régimes politiques*, 3^e éd., 1985.

T. VI. – *L'État libéral*, 2^e éd., 2 vol., 1971.

T. VII. – *La démocratie gouvernante. Son assise philosophique et sociale*, 2^e éd., 1972.

T. VIII. – *La démocratie et les contraintes du Nouvel âge*, 2^e éd., 1974.

T. IX. – *Les façades institutionnelles de la démocratie gouvernante*, 2^e éd., 1976.

T. X. – *La révolte des colonisés*, 3^e éd., 1986.

CARRÉ DE MALBERG R. (1921), *Contribution à la théorie générale de l'État*, 2 vol., Paris, nouv. éd. 2003, Paris, Dalloz.

DUGUIT L. (1930), *Traité de droit constitutionnel*, 5 vol., Paris, Cujas, nouvelle édition, 1981.

ESMEIN A. (1914), *Éléments de Droit constitutionnel français et comparé*. Avant-propos de D. Chagnollaud, Paris, reproduction de la 6^e éd., Éditions Panthéon-Assas, 2001.

ESMEIN A. (1928), *Traité de droit constitutionnel*, 2^e éd., revue par H. Nézard, Paris, Sirey.

HAURIU M. (1929), *Précis de droit constitutionnel*, Paris, rééd. CNRS, 1975.

JELLINEK G. (1905), *L'État moderne et son droit*, Préface Olivier Jouanjan, nouvelle édition, Paris, Panthéon-Assas, 2 vol. 2015.

KELSEN H.,

– (1945), *Théorie générale du droit et de l'État*, Paris, LGDJ, trad. fr. 1997.

– (1962), *Théorie Pure du Droit*, trad. française de la 2^e éd., Paris, LGDJ, rééd. 1999.

LAFFERRIÈRE J. (1947), *Manuel de droit constitutionnel*, 2^e éd., Paris, Domat-Montchrestien.

SCHMITT C. (1928), *Théorie de la Constitution*, Paris, PUF, trad. fse. 1993, Préface d'Olivier Beaud.

VEDEL G. (1949), *Manuel élémentaire de droit constitutionnel*, Paris, Dalloz, rééd. 2002 présentée par Guy Carcassonne et Olivier Duhamel.

2. Manuels

ARDANT Ph. et MATHIEU B. (2023), *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Paris, LGDJ, 35^e éd.

BARANGER D. (2017), *Le droit constitutionnel*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 7^e éd.

BOUDON J. (2021), *Manuel de droit constitutionnel*, tome 1, Paris, PUF, 3^e éd.

BOUDON J. (2022), *Manuel de droit constitutionnel*, tome 2, Paris, PUF, 4^e éd.

BAUDU A., CHAGNOLLAUD D., DE MONTALIVET P. (2021 et 2022), *Droit constitutionnel contemporain*, 2 vol., Paris, Dalloz, tome 1, 11^e éd. (2021), tome 2, 10^e éd. (2022).

CHANTEBOUT B. (2019), *Droit constitutionnel*, Paris, Sirey université, 33^e éd.

COHENDET M.-A. (2023), *Droit constitutionnel*, Paris, LGDJ, 6^e éd.

CONSTANTINESCO V. et PIERRÉ-CAPS S. (2016), *Droit constitutionnel*, Paris, PUF, 7^e éd.

DUHAMEL O. et TUSSEAU G. (2020), *Droit constitutionnel et Institutions politiques*, Paris, Seuil, 5^e éd.

FAVOREU L. et al. (2021), *Droit constitutionnel*, Paris, Dalloz, 24^e éd.

GICQUEL J. et GICQUEL J.-E. (2023), *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Paris, LGDJ, 37^e éd.

LE POURHIET A.-M. (2021), *Droit constitutionnel*, Paris, Economica, 11^e éd.

PACTET P., MÉLIN-SOUCRAMANIEN F. (2021), *Droit constitutionnel*, Paris, Sirey, 40^e éd.

PIERRÉ-CAPS S. (2015), *Droits constitutionnels étrangers*, Paris, PUF.

PORTELLI H. et EHRHARD T. (2021), *Droit constitutionnel*, Paris, Dalloz, 14^e éd.

ROUSSEAU D. et VIALA A. (2004), *Droit constitutionnel*, Paris, Montchrestien.

ROUVILLOIS F. (2021), *Droit constitutionnel. Tome 1. Fondements et pratiques*, Paris, Flammarion, 7^e éd.

VERPEAUX M. (2015), *Droit constitutionnel français*, Paris, PUF, 2^e éd.

ZOLLER E. et MASTOR W. (2021), *Droit constitutionnel*, Paris, PUF, 3^e éd.

3. Histoire constitutionnelle

BODINEAU P. et VERPEAUX M. (2020), *Histoire constitutionnelle de la France*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 6^e éd.

BRAUD P. et BURDEAU F. (1992), *Histoire des idées politiques depuis la Révolution*, Paris, Montchrestien, 2^e éd.

CHEVALLIER J.-J. (2009), *Histoire des institutions et des régimes politiques de la France de 1789 à 1958*, Paris, Dalloz, 9^e éd.

DESLANDRES M. (1932-1937), *Histoire constitutionnelle de la France*, 3 vol., Paris, A. Colin : recueil Sirey.

MORABITO M. (2022), *Histoire constitutionnelle de la France (1787-1958)*, Paris, LGDJ, 17^e éd.